

5
5,00F

le Parisien

Val-d'Oise

Horaire

L'heure d'hiver sonnera son retour cette nuit

POUR LES FRANÇAIS et la plupart des Européens, c'est la nuit la plus longue de l'année. Dimanche, à 3 heures du matin (heure d'été), il sera 2 heures (heure d'hiver). Il faudra donc retarder sa montre, son réveil et ses horloges d'une heure, si l'on ne veut pas être en avance sur le temps. Les lève-tard et les militants de la grasse matinée pourront profiter du lit une heure de plus. Deux solutions pour ne pas louper le coche : anticiper et mettre sa montre à l'heure d'hiver dès ce soir en se couchant, ou savourer, dimanche matin, le plaisir de faire taire son réveil qui aura sonné une heure trop tôt.

Procédure en cours jusqu'en 2001

La valse des horlogeries, si elle permet de vivre une journée de vingt-cinq heures, renvoie au printemps prochain les longues soirées ensoleillées. L'heure d'hiver réglera en effet notre quotidien jusqu'en mars 2000. Cette bascule horaire qui intervient deux fois par an prévaudra au moins jusqu'en 2001, la directive européenne orches-

trant ce système ayant été reconduite en 1998 pour trois ans, malgré la polémique qui existe toujours entre « pro » et « anti » heure d'été.

Les Français, de leur côté, ont pourtant tranché. Selon une enquête de la Sofrès réalisée en 1998, ils en ont assez de ces mouvements de balancier. Près des trois quarts d'entre eux (72 %) avouent préférer l'heure unique, et 62 % sont favorables à l'heure d'été toute l'année.

Instauré en France en 1976, trois ans après le choc pétrolier, le passage à l'heure d'été visait à réduire la consommation d'énergie. Les progrès technologiques, notamment l'introduction des ampoules à faible consommation, ne justifient plus son maintien, de l'avis des opposants. Ceux-ci mettent également en avant les perturbations des rythmes biologiques chez les enfants et les personnes âgées ainsi que les inconvénients pour l'agriculture, et en dénoncent les effets pervers sur la pollution, les pics coïncidant avec l'ensoleillement maximal.

CLAIRE CHANTRY

